SAINT FRANCOIS XAVIER DE BROMPTON

Demande de certificat pour le prélèvement d'eau souterraine
PUITS FORRÉE OU DE SURFACE (6.3.8)

DOCUMENTS ET INFORMATIONS A FOURNIR POUR L'ETUDE DE VOTRE DEMANDE

Nom du propriétaire : _____

Adresse de la propriété : _____

_____

Téléphone : _____

Courriel : _____

☐ Capacité de pompage recherchée : _____ litres/ jour (besoin en eau à combler)

☐ Utilisation : ☐ Domestique ☐ Agricole ☐ Commerciale
☐ Géothermie ☐ Autre

☐ Quel type de puits :
- ☐ Puits de surface
- ☐ Puits tubulaire ☐ dimension du puits 6''
- ☐ Puits tubulaire ☐ dimension du puits 8''
- ☐ Puits scellé avec collerette (distance non-conforme)
- ☐ Puits scellé avec collerette (le roc situé à moins de 5 m)
- ☐ Hydrofracturation
- ☐ Approfondissement
- ☐ Autre _____

☐ Le nombre de personnes desservis par le puits ☐ moins de 20 personnes
☐ plus de 20 personnes

☐ Dans les trente (30) jours qui suivant la fin des travaux un rapport de forage tel qu'exigé au Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2).

☐ Nom et numéro de licence de l'entrepreneur (puisatier) qui effectuera les travaux :
_____

☐ Évaluation de la valeur des travaux projetés :
_____

☐ Date de début des travaux : _____ Durée des travaux : _____

Veuillez joindre un croquis à votre demande ;
Mode de paiement : Argent _____ $ Débit/Interac _____ $ Chèque _____ $
S'il vous était impossible de vous déplacer pour récupérer votre permis, veuillez compléter une procuration. Le permis ne pourra être signé que par le propriétaire en l'absence de ce document. Merci de votre compréhension !
Nous vous rappelons que la municipalité dispose de trente (30) jours de la réception de votre demande dûment complétée pour émettre un permis et que les demandes sont traitées par ordre de réception. Selon le Règlement N° 2010-120

À l'usage du bureau municipal
Matricule : _____ ____ _____ No de reçu : _____ Date de réception : _____ Mode de paiement_____

Date de la demande : _____ Signature du demandeur : _____